

S'unir
pour réussir
le Québec de demain

SYNTHÈSE
www.plq.org



Parti
Libéral
du
Québec

MOT DU PREMIER MINISTRE

Je demande aux Québécois de renouveler leur confiance dans notre gouvernement pour un deuxième mandat. Parce que nous avons pris de bonnes décisions. Parce que notre parti est le seul qui offre une réponse à l'ensemble des défis auxquels fait face le Québec tout en respectant les valeurs des Québécois. Nous avons un plan de développement du Québec qui marie le progrès économique, le progrès social et la protection de l'environnement. Au PQ, tout est subordonné à l'option souverainiste. C'est un dogme, pas une solution. C'est une division, pas une vision. Avec l'ADQ, c'est la justice sociale qui prend le bord.

À l'obsession référendaire du PQ et au simplisme de l'ADQ, nous proposons un Québec du XXI^e siècle plus vert, plus prospère, plus uni, qui assume un leadership fort au sein du Canada et dans le monde.



Jean Charest
Député de Sherbrooke
Chef du Parti libéral du Québec
Premier ministre

LE QUÉBEC VA MIEUX

- 95 % des personnes atteintes de cancer débutent leur traitement en moins de quatre semaines.
- Le taux d'obtention d'un diplôme au secondaire est passé de 79,8 % à 85,2 %.
- Nos enfants apprennent l'anglais dès la première année.
- Nous avons mis en place les congés parentaux.
- Nous avons mis en chantier l'équivalent d'une deuxième Baie James.
- Le taux de chômage est à son plus bas niveau depuis 30 ans.
- On compte 52 000 assistés sociaux de moins qu'en 2003, une diminution de près de 10 %.
- La cote de crédit du Québec est à son plus haut depuis 1975.

Vers un deuxième mandat
du gouvernement du
Parti libéral du Québec :
Nos priorités sont vos priorités !

1. Santé
2. Éducation
3. Aide à la famille
4. Création de richesse
5. Développement durable et environnement
6. Culture et identité

1. SANTÉ

Toujours la première priorité des Québécois

**LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC EST LE SEUL PARTI
QUI FAIT DE LA SANTÉ SA PREMIÈRE PRIORITÉ.**

ENGAGEMENT N° 1

PLUS DE MÉDECINS, PLUS D'INFIRMIÈRES, PLUS DE SOINS ET PLUS DE SERVICES

Après un premier mandat consacré en grande partie à réparer les erreurs du PQ, le prochain gouvernement du Parti libéral du Québec accélérera le développement des services en santé. Nous le ferons en embauchant 1 500 nouveaux médecins, en accroissant le nombre d'infirmières et en améliorant l'offre de services aux citoyens.

ENGAGEMENT N° 2

GARANTIR L'ACCÈS AUX SERVICES

Nous étendrons la garantie d'accès qui couvre actuellement les chirurgies de la hanche, du genou et de la cataracte à l'ensemble des services chirurgicaux. Nous poursuivrons notre lutte contre le désengorgement des urgences et assurerons un meilleur accès aux services ambulanciers. Nous mettrons en place des services téléphoniques d'informations sur les médicaments (Info-Médicaments) et sur les services d'aide pour les personnes en détresse (Info-Social), qui s'ajouteront au service Info-Santé. Tous ces services seront accessibles par un numéro unique 811 partout au Québec, 24 heures par jour et 7 jours par semaine.

ENGAGEMENT N° 3

MIEUX SOUTENIR LES PLUS VULNÉRABLES

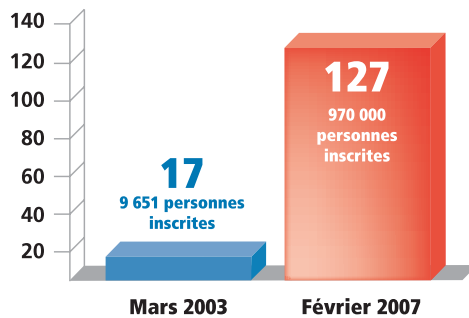
Nous poursuivrons le déploiement des services aux personnes toxicomanes, aux femmes victimes de violence, aux personnes itinérantes, aux joueurs pathologiques. Nous doterons le Québec de son tout premier plan d'accès aux services de réadaptation physique et intellectuelle. Nous implanterons un service de crise 24/7 pour les jeunes en difficulté, nous augmenterons les services de santé mentale dans la communauté et nous mettrons en place des solutions d'hébergement variées pour les aînés.

ENGAGEMENT N° 4

MISER SUR LA PRÉVENTION

Nous intensifierons nos efforts de prévention par des programmes incitant nos jeunes à mieux manger, à bouger davantage à l'école et à s'adonner à des activités sportives. À cette fin, nous instituerons comme au fédéral un crédit d'impôt pouvant atteindre 500\$, applicable sur les frais d'inscription d'un enfant de moins de 16 ans à une activité sportive reconnue.

HAUSSE DU NOMBRE DE GROUPES DE MÉDECINE DE FAMILLE (GMF)



2. ÉDUCATION

Pour affirmer notre place dans un monde de savoir

NOUS ALLONS METTRE EN VALEUR LE TALENT D'UNE JEUNESSE MIEUX FORMÉE ET MIEUX OUTILLÉE POUR LE MONDE DE DEMAIN.

ENGAGEMENT N° 5

FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Les écoles resteront ouvertes une heure de plus par jour pour assurer l'aide aux devoirs, la pratique de sports et les activités parascolaires. Nous engagerons 1000 professionnels de plus pour les élèves en difficulté et faciliterons le retour à l'école pour les adultes.

ENGAGEMENT N° 6

DÉVELOPPER LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS TOUTES LES RÉGIONS

Nous mettrons en œuvre notre Plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique et le renforcerons par une injection supplémentaire de 6 millions de dollars par année.

ENGAGEMENT N° 7

ÉLEVER LA QUALITÉ DU FRANÇAIS

Nous prendrons des mesures pour accentuer l'importance accordée à la langue française à l'école autant que dans l'espace public. À cette fin, nous mesurerons le degré de maîtrise du français à la fin de chaque cycle du primaire et du secondaire à l'aide d'un examen obligatoire du ministère de l'Éducation et nous ferons la promotion de la lecture.

ENGAGEMENT N° 8

MAÎTRISER L'ANGLAIS À LA FIN DU SECONDAIRE

Nous favoriserons chez les jeunes de niveau secondaire IV et V des séjours d'immersion en anglais d'une durée d'un mois.

ENGAGEMENT N° 9

FACILITER LE « RACCROCHAGE » ET L'ACCÈS AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Nous faciliterons l'accès au cégep et encouragerons la poursuite des études. Nous prendrons des mesures permettant l'accès au cégep pour les adultes n'ayant pas complété leurs études secondaires, mais dont la formation acquise et les expériences de travail pourraient être jugées suffisantes à l'intégration d'un programme d'études.

ENGAGEMENT N° 10

FAIRE DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE UNE PRIORITÉ COLLECTIVE

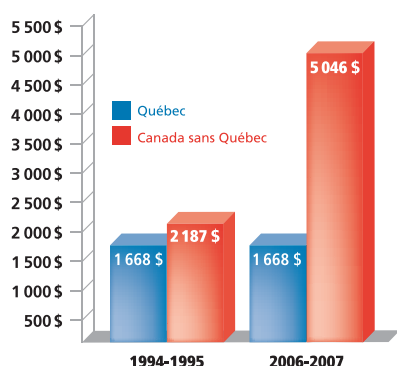
Avec les partenaires de l'éducation supérieure, nous poursuivrons le dialogue sur les meilleurs moyens de faire en sorte que nos institutions se mesurent avantageusement aux meilleures du monde. Nous ajusterons de 50 \$ par session (pour 15 crédits) les droits de scolarité dans le réseau universitaire, qui continueront d'être de loin les moins chers du continent. Nous bonifierons également le programme de prêts et bourses, déjà le plus généreux en Amérique du Nord. En plus, d'ici 2012, nous ajouterons 1 milliard de dollars pour les cégeps et les universités.

ENGAGEMENT N° 11

STIMULER L'ÉPARGNE-ÉTUDES

Pour encourager les parents à épargner pour les études de leurs enfants, le gouvernement contribuera jusqu'à hauteur de 10 % du premier 2 000 \$ souscrit chaque année à un régime enregistré d'épargne-études.

ÉVOLUTION DES DROITS DE
SCOLARITÉ UNIVERSITAIRES



3. AIDE À LA FAMILLE

Parce que faciliter la vie des familles, c'est s'assurer de bâtir un Québec à dimension humaine

NOUS CONTINUERONS DE BÂTIR UN QUÉBEC POUR TOUS, CENTRÉ SUR LA FAMILLE, DE LA NAISSANCE À LA VIEILLESSE.

ENGAGEMENT N° 12

MIEUX SOUTENIR LES PARENTS

Nous poursuivrons le développement des places en services de garde rendu nécessaire par l'augmentation des naissances et continuerons de faciliter la conciliation travail-famille. À cette fin, nous créerons 20 000 nouvelles places en services de garde et nous assurerons un financement prévisible et stable des haltes-garderies en milieu communautaire.

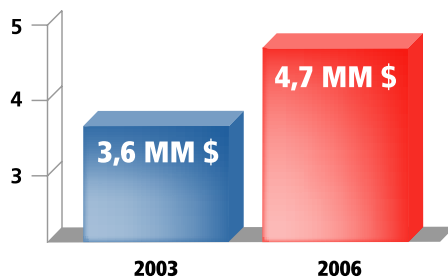
ENGAGEMENT N° 13

MIEUX VALORISER LES ÂÎNÉS QUI VEULENT TRAVAILLER, MIEUX PROTÉGER LES ÂÎNÉS EN PERTE D'AUTONOMIE

Nous ferons en sorte que les aînés qui veulent continuer à travailler puissent continuer de bonifier leur régime de retraite. Nous augmenterons de 1 000\$ à 2 000\$ la déduction fiscale pour revenu de retraite. Nous nommerons un ministre chargé exclusivement de la situation des aînés, qui veillera notamment à rehausser la qualité des services dans les milieux d'hébergement et accroître les soins à domicile pour les aînés en perte d'autonomie.

ENGAGEMENT N° 14**ACCENTUER LA LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE**

Nous accentuerons notre lutte déterminée contre la pauvreté et l'exclusion sociale en agissant en partenariat avec les organismes communautaires familles (OCF) et différents organismes communautaires du milieu de la santé et de l'éducation pour améliorer le soutien et l'accompagnement des enfants en situation de pauvreté, les jeunes adultes démunis et les parents en difficulté.

**FORTE HAUSSE DU SOUTIEN
FINANCIER AUX FAMILLES**
(milliards de dollars)

4. CRÉATION DE RICHESSE

Une économie créatrice de richesse pour tous

**NOUS ALLONS PROSPÉRER DAVANTAGE ET AVOIR
LES RESSOURCES POUR DÉVELOPPER NOS SERVICES.**

ENGAGEMENT N° 15

S'ENRICHIR EN DÉVELOPPANT ET EN EXPORTANT NOTRE ÉNERGIE PROPRE

Dans la foulée de la Stratégie de développement énergétique, nous ferons de l'exportation d'énergie propre l'un des grands leviers d'enrichissement du Québec, dans une perspective continentale de développement durable. Nous le ferons en collaboration avec les communautés autochtones et locales.

ENGAGEMENT N° 16

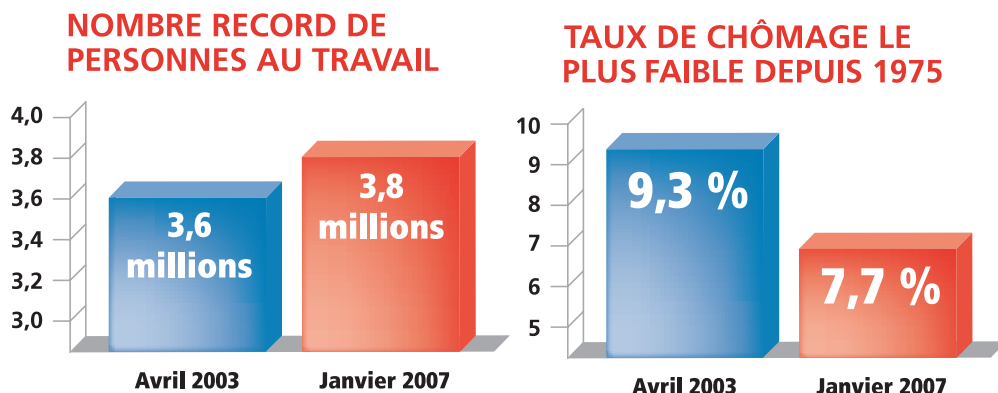
S'ENRICHIR EN INNOVANT

Afin de relever le défi de la concurrence internationale, élever le niveau de vie des Québécois, affirmer la place du Québec dans la nouvelle économie et accélérer la création de richesse, nous stimulerons l'innovation sous toutes ses formes et dans toutes les régions. Ainsi, les investissements en recherche et développement atteindront 3 % du PIB d'ici 2010, élevant ainsi l'économie québécoise parmi les plus innovantes du monde. D'autre part, nous porterons de 31 à 45 le nombre de centres collégiaux de transfert technologique (CCTT).

ENGAGEMENT N° 17

S'ENRICHIR EN STIMULANT LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS CRÉATEURS DE RICHESSE ET D'EMPLOIS

Nous accélérerons notre plan d'élimination de la taxe sur le capital et doublerons les incitatifs à l'investissement dans la modernisation et l'amélioration de la productivité des entreprises. Nous exempterons toutes les PME de la taxe sur le capital et étendrons graduellement cette exemption à l'ensemble des entreprises.



ENGAGEMENT N° 18**S'ENRICHIR PAR LA FORMATION CONTINUE DE NOTRE MAIN-D'ŒUVRE**

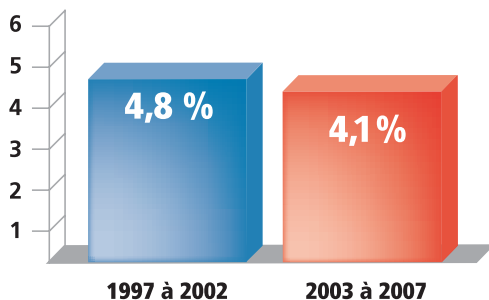
Nous ferons de la formation de la main-d'œuvre une partie intégrante de la réalité en entreprise et du développement économique des régions.

ENGAGEMENT N° 19**S'ENRICHIR EN DÉVELOPPANT NOS INFRASTRUCTURES**

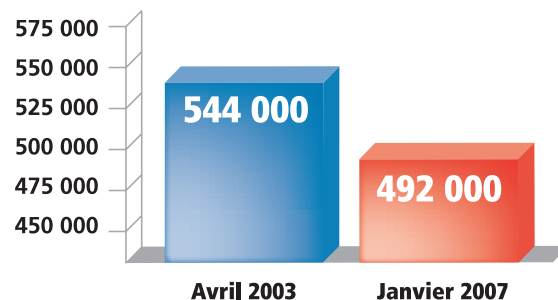
Le développement des infrastructures deviendra un élément central de notre stratégie de création de richesse. Nous allons investir 7,9 milliards de dollars répartis dans toutes les régions du Québec. Et, lorsque ce sera à l'avantage des contribuables, nous recourrons à la formule de partenariats public-privé.

ENGAGEMENT N° 20**S'ENRICHIR EN DÉVELOPPANT DE NOUVEAUX MARCHÉS**

Tout en cultivant notre relation avec les États-Unis qui représentent notre principal partenaire commercial, nous poursuivrons nos efforts pour ouvrir de nouveaux marchés pour les entreprises du Québec. Ainsi, nous travaillerons avec le gouvernement du Canada afin de conclure un accord de libre-échange avec l'Europe. Nous compléterons les travaux entrepris par le biais du Conseil de la fédération, créé à l'initiative du Québec, pour renforcer notre présence dans l'union économique canadienne. Nous accroîtrons nos relations commerciales avec les économies émergentes d'Asie et d'Amérique du Sud.

CONTRÔLE RIGOUREUX DES DÉPENSES DE L'ÉTAT

La croissance annuelle moyenne des dépenses dans les autres provinces, excluant le Québec, est de 6,4 %.

IL Y A 52 000 PERSONNES DE MOINS À L'AIDE SOCIALE

5. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

Parce que nous n'avons qu'une seule planète

**NOUS ALLONS FAIRE DU QUÉBEC UN LEADER NORD-AMÉRICAIN
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PRÉSERVER NOTRE
ENVIRONNEMENT POUR LE BIEN DE NOS ENFANTS.**

ENGAGEMENT N° 21

LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Nous ferons de la lutte contre les changements climatiques une priorité. Nous atteindrons les cibles du protocole de Kyoto en 2012 et augmenterons de 8 % l'achalandage des transports en commun. Nous militerons pour la création d'une bourse du carbone et nous nous mettrons à l'œuvre pour préparer l'après-Kyoto.

ENGAGEMENT N° 22

AUGMENTER LE RECYCLAGE ET LE COMPOSTAGE PARTOUT AU QUÉBEC ET UTILISER L'EAU DE MANIÈRE RESPONSABLE

Nous encouragerons les citoyens, les entreprises et les municipalités à s'engager davantage dans la protection de l'environnement en changeant leurs habitudes de vie. Nous inciterons les citoyens à recycler, composter et récupérer, avec l'objectif de porter à 70 % d'ici 2012 le taux de récupération, de recyclage ou de valorisation du contenu d'un sac à ordures. Nous lutterons aussi contre le gaspillage d'eau et nous nous attaquerons au suremballage.

ENGAGEMENT N° 23**MIEUX PROTÉGER LE TERRITOIRE ET LES ÉCOSYSTÈMES**

Nous renforcerons la protection et la restauration de l'environnement. Nous prendrons des mesures pour stopper le remblaiement des milieux humides, contrer les algues bleues et décontaminer les sols. Nous étendrons les aires protégées au-delà de 8 % du territoire.

ENGAGEMENT N° 24**SOUTENIR LES TECHNOLOGIES VERTES**

Nous favoriserons l'essor d'une économie protégeant l'environnement. À cette fin, nous investirons dans un fonds de placement privé québécois destiné à soutenir le développement de technologies propres et des projets d'énergies renouvelables visant la réduction des émissions de GES.

6. CULTURE ET IDENTITÉ

Pour que notre nation continue de s’affirmer
et de se distinguer comme elle le fait depuis 400 ans

**NOUS CONTINUERONS À FAIRE PROGRESSER LE QUÉBEC
TOUT EN FAISANT LA PROMOTION DE NOTRE IDENTITÉ,
NOTRE CULTURE, NOTRE AUTONOMIE ET NOS VALEURS.**

ENGAGEMENT N° 25

PROMOUVOIR ET PROTÉGER LE FRANÇAIS DANS LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Nous intensifierons notre offensive diplomatique pour que l’utilisation du français soit davantage respectée dans les nouvelles technologies comme Internet, les jeux vidéos, les DVD, etc. Nous y associerons les États et gouvernements partenaires de l’Organisation internationale de la francophonie.

ENGAGEMENT N° 26

RENDRE NOTRE CULTURE PLUS ACCESSIBLE

Nous faciliterons l’accès à la culture et nous contribuerons à en moderniser la promotion et la diffusion, notamment par une mise en réseau de nos bibliothèques, un nouveau modèle de financement pour notre cinéma et la protection de notre patrimoine culturel.

ENGAGEMENT N° 27

PROMOUVOIR LA RICHESSE DE NOTRE DIVERSITÉ

Nous donnerons suite aux recommandations de la commission d’étude sur les accommodements (commission Bouchard-Taylor) et nous mettrons en œuvre un plan de lutte contre le racisme et la discrimination raciale.

ENGAGEMENT N° 28

ACCROÎTRE L’ACTION ET LA VISIBILITÉ DU QUÉBEC DANS LE MONDE

Nous poursuivrons notre travail avec nos partenaires canadiens, au sein du Conseil de la fédération en particulier, afin d’accroître l’autonomie et le rôle des provinces et des territoires dans les négociations internationales et dans les forums internationaux. Nous organiserons et tiendrons au Québec le premier «Sommet international des États fédérés et des Régions autonomes».

ENGAGEMENT N° 29

CONTINUER D’AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DU FÉDÉRALISME CANADIEN

Nous continuerons à faire progresser le Québec à l’intérieur du système fédéral canadien. Nous travaillerons à compléter le règlement du déséquilibre fiscal, notamment par l’encadrement du pouvoir fédéral de dépenser. Nous renforcerons le mandat du Conseil de la fédération. Nous travaillerons à assurer la participation québécoise au processus de nomination des trois juges de la Cour suprême qui sont issus du Barreau du Québec. Nous négocierons une entente qui clarifiera le rôle du gouvernement fédéral dans le domaine de la culture et des communications, un domaine intimement lié à l’identité québécoise. Pour tirer profit de l’essor économique dans l’Ouest canadien, nous y assurerons une présence accrue, notamment en ouvrant un bureau du Québec à Calgary avec une antenne renforcée à Vancouver.

CONTINUER À BIEN GÉRER VOTRE ARGENT : CINQ CIBLES

1

CONTRÔLE DES DÉPENSES

Nous maintiendrons **la croissance des dépenses sous la barre des 4 %** et réduirons encore davantage la part de l'État dans notre PIB.

2

DIMINUTION DES COÛTS DE GESTION

Nous ferons passer de **15 % à 10 %** les coûts de gestion moyens des programmes gouvernementaux et nous exigerons de chacune des sociétés d'État qu'elles adoptent un plan rigoureux de contrôle des coûts de gestion.

3

RÉDUCTION DE LA TAILLE DE L'ÉTAT

Sur la période 2004-2014, **nous aurons réduit de 20 % le nombre d'employés du gouvernement** par attrition, dans le respect des employés et des conventions collectives.

4

RÉDUCTION DU POIDS DE NOTRE DETTE

Entre 2007 et 2012, le Fonds des générations aura accumulé plus de 4 milliards \$.
En 2025, le Fonds des générations aura accumulé plus de 32 milliards \$ et le poids de notre dette aura été réduit à 25 % de notre PIB.

5

LES IMPÔTS À LA MOYENNE CANADIENNE

Nous maintenons l'objectif de ramener les impôts des Québécois au niveau de la moyenne canadienne.

Nous avons fait plus de la moitié du chemin dans notre premier mandat, nous nous rendrons à destination dans le second.